

L'EXPLOITATION DES EAUX CONTINENTALES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE INTERTROPICALE

par J. LEMASSON

Conservateur des Eaux et Forêts,
Chef du Service de la Pêche au Ministère de la France d'Outre-Mer

L'exploitation des eaux continentales de l'Afrique française intertropicale se présente sous un angle très différent de celle des eaux continentales de la Métropole. Les différences sont fondamentales à la fois dans les buts et dans les possibilités.

Sans courir le risque d'être accusé de vouloir minimiser l'importance, dans la Métropole, de l'exploitation des eaux continentales, il est tout de même raisonnable de dire qu'elle n'est pas essentielle dans l'économie du pays et si demain, pour une raison quelconque, la production qu'elle fournit venait à manquer, les français de France pourraient quand même s'alimenter correctement.

En Afrique intertropicale, au contraire, l'exploitation des eaux continentales est une nécessité. Toutes les études montrent combien la ration alimentaire des africains est déficiente en protéines animales. En partant des normes habituelles, on calcule que les quelque 24 millions d'habitants de l'Afrique Noire française auraient besoin annuellement de plus de 100.000 tonnes de protéines animales, soit 500 à 600.000 tonnes de produits animaux. Or, les sources actuelles : élevage, chasse, pêche continentale, pêche maritime en fournissent au maximum la moitié. Les efforts déployés en matière d'élevage ne se traduiront guère en plusieurs décades que par quelques dizaines de milliers de tonnes supplémentaires ; la chasse est déjà souvent trop intensive ; la pêche maritime, si elle acquiert un développement important, viendra surtout alimenter les populations côtières ou un commerce d'exportation. Il faut donc faire flèche de tout bois et tirer tout le parti possible des eaux continentales.

Car ces eaux continentales offrent, effectivement, à la production piscicole de grosses possibilités et, là encore, se manifeste une différence considérable avec la Métropole. Pour cette dernière, la production est de 10.000 tonnes par an, dont 4.000 provenant de la pêche et 6.000 de la pisciculture. Or, en Afrique Noire française, où la production de la pisciculture est encore inexistante, la pêche fournit environ 40.000 tonnes de poisson frais dans le Delta central du Niger, de l'ordre de 20.000 au Tchad, au moins 7 à 8.000 dans le Bas-Dahomey et, dans l'ensemble, certainement plus de 80 à 90.000 tonnes, sans que rien n'ait jamais été

fait encore pour l'organiser ou l'améliorer. Le développement de la pisciculture offre, lui aussi, des possibilités importantes compte tenu des rendements que l'on doit pouvoir obtenir. Actuellement, au Congo Belge, le rendement moyen à l'hectare de 2.000 hectares d'étangs africains créés depuis 1949 est de 1 t. 500. Cela n'a rien de surprenant ; on obtient, dans les régions tropicales du Sud-Est asiatique, des rendements comparables et ceux de la pisciculture israélienne en Palestine sont tout à fait analogues.

* * *

Voyons maintenant, d'une façon tout à fait schématique, comment se présente l'exploitation de la pêche. Je donnerai ensuite les grandes lignes du programme dont l'exécution est prévue et, en certains points, déjà commencée, pour l'organisation et l'amélioration de la pêche d'une part, le développement de la pisciculture d'autre part.

On pêche naturellement à peu près partout où il y a de l'eau, mais avec une activité très variable suivant les possibilités et les moyens. Bien souvent, la pêche est seulement le fait des femmes et des enfants. Mais il y a un certain nombre de zones où elle revêt le caractère d'une véritable industrie donnant lieu à des opérations commerciales importantes et pratiquées par des races professionnellement spécialisées. Les plus importantes de ces zones sont : le Delta central du Niger, la cuvette du Tchad avec les cours inférieurs du Chari et du Logone, le moyen et bas Sénégal, les lacs et lagunes du bas Dahomey, le complexe formé par le cours inférieur de l'Ogooué et les lacs en dépendant, la dépression formant le fond de la cuvette congolaise dans la région de Mossaka.

On peut classer ces différentes zones en trois types : un type soudanais (Delta central du Niger, Tchad, moyen et bas Sénégal), un type forestier (cours inférieur et lacs de l'Ogooué, cuvette congolaise), un type lagunaire (lacs et lagunes du bas Dahomey, lagunes de la Côte d'Ivoire et du Gabon).

Zones du type soudanien. — La production piscicole y est conditionnée par l'existence d'une crue annuelle s'étendant sur des surfaces d'inondation parfois énormes. Pour le Delta central du Niger, elles représentent environ 20.000 kilomètres carrés, soit environ trois départements français. Ces surfaces d'inondation constituent pour beaucoup de poissons d'admirables lieux de refuge, de ponte et d'alimentation. Autant que l'on puisse en juger dans l'état actuel de nos connaissances, les zones de ce type sont tout à fait comparables à celle particulièrement renommée du grand lac du Cambodge. Elles sont très productives.

La pêche y a un caractère traditionnel et constitue en général l'activité de races bien spécialisées : Bozo et Somono au Niger, Kotoko au Tchad. Les engins de pêche utilisés sont extrêmement variés : des lignes ; des palangres ; des filets en forme de nappe rectangulaire utilisés en général comme filets maillants fixes ou dérivants, ou comme des sennes dont la longueur dépasse parfois 300 mètres ; des poches de filet, parmi lesquelles les Zeni des Kotoko, montés sur une armature en V placée à l'avant des

pirogues et dont les branches ont souvent une longueur supérieure à 10 mètres ; les filets à deux mains des Bozo ; des nasses variées, des harpons, des barrages destinés à barrer les marigots à la décrue.

La pêche se poursuit tout le long de l'année, mais lorsque les eaux sont hautes elle n'est guère intense. C'est aux époques de décrue, au moment où les poissons regagnent le lit mineur du fleuve et doivent s'y cantonner, qu'elle montre sa plus grande activité sous des formes extrêmement variées. L'une des plus caractéristiques est, sur le Moyen Niger, celle des Tineni (*Alestes leuciscus*) qui se déplacent par bancs et qui montrent d'octobre à février, quatre à cinq migrations successives correspondant aux phases de la lune.

Pratiquement, il n'y a guère que les pêcheurs et leur famille qui mangent le poisson à l'état frais. Tout ce qui est destiné à être commercialisé est fumé ou séché au soleil après avoir le plus souvent été soumis à un début de fermentation. Ce poisson séché ou fumé alimente un important commerce à longue distance dont la Côte d'Ivoire, la Gold Coast et la Nigéria sont les principaux points d'aboutissement.

Dans toutes les zones de type soudanien, la pêche a toujours été dans le passé organisée suivant des règles coutumières bien précises qui ont eu, en général, une excellente influence sur le maintien du peuplement piscicole. Malheureusement, l'évolution générale actuelle a maintenant de plus en plus tendance à les faire perdre de vue.

Zones du type forestier. — Il existe aussi dans ces zones des surfaces d'inondation. Mais outre quelles sont généralement moins vastes, leur caractéristique essentielle est qu'elles sont recouvertes d'une abondante végétation forestière qui empêche pratiquement le passage de la lumière et qui donne naissance à des dépôts importants de matières humiques ; les eaux sont généralement de teinte brune, très pauvres en sels minéraux, spécialement en bicarbonates et par conséquent peu favorables à une importante production piscicole.

La pêche n'a pas dans ces zones le caractère ancien et traditionnel qu'elle revêt dans celles du type soudanien. Elle paraît bien souvent s'être développée progressivement depuis une cinquantaine d'années pour diverses raisons, en général d'ordre économique : besoins des chantiers d'exploitation forestière dans la région de l'Ogooué, besoins de Brazzaville dans la cuvette du Congo. Elle revêt ainsi, à l'heure actuelle, une certaine ampleur : dans le district de Mossaka, on voit affluer pendant les saisons de pêche environ 10.000 pêcheurs.

On retrouve les principaux types habituels d'engins de pêche, mais avec des variétés beaucoup moins nombreuses. L'épervier et la senne n'ont fait leur apparition qu'à une date relativement récente. Sur l'Ogooué il est très facile de suivre au cours des trente dernières années la progression de l'emploi des sennes à partir de la Côte vers le cours supérieur du fleuve.

Le seul mode de conservation utilisé pour le poisson est le fumage, le taux élevé d'humidité de l'air rendant impossible le simple séchage

au soleil. Sur des initiatives européennes on a essayé de faire du poisson séché salé ; les résultats sont en général très mauvais, toujours à cause du climat très humide.

Zones du type lagunaire. — Elles sont évidemment caractérisées essentiellement par la présence d'une faune euryhaline dont les éléments essentiels sont des Mulets, des Ethmalores et aussi des Tilapia qui s'accommodent de salinités élevées. Elles peuvent, suivant les régions où elles se trouvent, avoir des caractères communs avec les zones du type soudanien (lagunes du Bas Dahomey) ou avec celles du type forestier (lagunes du Gabon).

Le Bas Dahomey est de beaucoup la plus importante des zones de ce type car c'est une région extrêmement peuplée (de l'ordre de 200 habitants au kilomètre carré) où la pêche occupe plus ou moins complètement l'activité de 200.000 personnes. Les types d'engins de pêche utilisés sont assez peu nombreux, à cause très certainement de la relative uniformité des conditions de pêche. Il y en a trois essentiels : l'épervier, le piège refuge et le barrage. Le commerce du poisson est important, mais il ne se fait pas à grande distance et seules quelques centaines de tonnes sont exportées chaque année sur le Togo ou la Nigeria. Le fumage se réduit donc souvent à une sorte de grillage destiné à permettre la conservation pendant quelques jours.

Le Bas Dahomey est une région où, comme dans les zones de type soudanien, la pêche était autrefois régie par des coutumes très précises. Mais là, plus encore qu'ailleurs, à cause des besoins et de l'afflux démographique, elles sont de moins en moins respectées. De sorte qu'actuellement un « over fishing » très net se manifeste.

*
* *

Après cette esquisse rapide des caractères essentiels de la pêche dans les zones où elle est importante et si succinctes que soient encore nos connaissances à son sujet, il est facile d'apercevoir la multiplicité des problèmes qui se posent.

Il est à peu près certain que, dans bien des endroits, la production brute de la pêche pourrait être augmentée. Les études de DAGET sur le Moyen Niger montrent que la pêche de certaines espèces d'Alestes pourrait être intensifiée. Dans la cuvette du Tchad, alors que la pêche est active sur le Chari et le Logone, elle est faible sur le lac lui-même et il semble bien que cela est dû surtout à ce que les pêcheurs manquent de moyens.

Au contraire, dans les lagunes du Bas Dahomey, on se trouve en présence d'un « over fishing » très net. Dans les lacs de l'Ogooué certaines espèces (Tilapia) sont sans doute pêchées trop intensivement.

Il faut donc chercher les mesures susceptibles d'améliorer sensiblement la situation, c'est-à-dire ce qu'il convient de faire soit pour intensifier la pêche là où elle est insuffisante, soit pour la réduire là où elle est trop active.

Un autre problème important est celui d'une meilleure utilisation des produits de la pêche. Même lorsque les poissons séchés ou fumés sont convenablement préparés, ce qui n'est pas toujours le cas, ils sont ensuite stockés et transportés dans de très mauvaises conditions et sont la proie de causes de destructions diverses, en particulier d'attaques de Dermestes. Je crois que les Dermestes entraînent la perte de 25 à 30 % du tonnage des poissons séchés sur le Moyen Niger. Par ailleurs, il y a un gaspillage important ; les résidus de fabrication de l'huile de Tineni, par exemple, sont abandonnés.

Pour résoudre de façon satisfaisante ces divers problèmes, qu'il s'agisse de l'organisation et du développement de la pêche ou de la meilleure utilisation des produits, il est indispensable d'avoir une connaissance précise de la situation.

Le premier travail à réaliser pendant les prochaines années est donc avant tout un travail d'études et de recherches, ces études et recherches étant divisées en trois groupes :

- études et recherches limnologiques ;
- études et recherches technologiques concernant d'une part les engins et méthodes d'exploitation de la pêche, d'autre part le traitement et le conditionnement des produits ;
- études et recherches socio-économiques concernant l'économie de la pêche, le commerce du poisson, etc...

Les moyens prévus sont deux centres fixes correspondant aux deux masses d'eau les plus importantes : le Moyen Niger et le Bassin du Tchad et un certain nombre de brigades itinérantes d'études.

Le Centre de recherches sur le Moyen Niger a été créé en 1948 à Diafarabé par l'Institut français d'Afrique Noire. Son installation est encore sommaire, mais un crédit de 100 millions est prévu au Plan quadriennal d'équipement pour son organisation définitive.

Le Centre de recherches du Tchad commence actuellement son installation à Fort-Lamy.

En complément de ces deux centres fixes, des brigades itinérantes d'étude seront progressivement mises en place de 1954 à 1957. Il en est prévu une pour le Moyen et le Bas Sénégal, deux pour le Niger, une pour le Bas Dahomey, une pour les fleuves de la zone forestière du Cameroun, une pour le Tchad, une pour l'Ogooué.

Les études et recherches concernant la pêche seront évidemment longues et difficiles et il faudra du temps pour en tirer des résultats pratiques.

* * *

On peut espérer par contre obtenir des résultats beaucoup plus rapides dans le domaine de la pisciculture.

La pisciculture était inconnue des autochtones en Afrique tropicale. Ce sont les Belges qui, les premiers, après quelques essais pendant la guerre, se sont très sérieusement intéressés à la question à partir de 1946

et maintenant la pisciculture a très bien démarré au Congo Belge. Elle est basée essentiellement sur l'élevage des Tilapia (*T. macrochir* et *T. molanopleura*) avec une méthode appelée « méthode mixte » inspirée de celles utilisées dans le Sud-Est Asiatique et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- alevinage et production dans un même étang ;
- mise en charge initiale très forte (jusqu'à 2 tonnes à l'hectare) ;
- élevage en mélange de poissons de toutes tailles ;
- fumure et alimentation artificielle aussi intensive que possible ;
- récolte à intervalles réguliers (semaine, mois) des poissons ayant dépassé la taille correspondant à celle de la reproduction ;
- vidange des étangs chaque année pour remise en état, nettoyage, etc. et réempoissonnement avec les poissons pêchés n'ayant pas atteint la taille marchande.

Avec cette méthode, les Belges ont obtenu dans leurs essais jusqu'à 9 tonnes par hectare et par an et en moyenne plus de 3 tonnes. Le rendement moyen de 2.000 hectares d'étangs africains, qui ne sont pas toujours très soigneusement exploités, est de 1 t. 500 par hectare et par an.

Dans les territoires français, les premiers essais ont été commencés en 1950 à Brazzaville en A.E.F. et à Yaoundé au Cameroun où des stations de pisciculture ont été créées. En 1951-52, un plan de développement de la pisciculture a été établi.

Ce plan détermine d'abord un certain nombre de foyers de développement de la pisciculture. Cette détermination a été faite en choisissant les régions où l'intérêt de la pisciculture et ses possibilités de réussite sont les plus grands, c'est-à-dire là où les besoins sont les plus importants et où les facteurs : disponibilités en eau, configuration et nature du sol, aliments disponibles pour les poissons, facteurs économiques et sociaux, sont les plus favorables.

Trois foyers sont prévus en A.E.F. :

— un au Moyen-Congo, intéressant le plateau des Cataractes et la vallée du Niari ;

— un au Gabon pour faciliter l'alimentation de la main-d'œuvre des exploitations forestières ;

— un en Oubangui intéressant la partie Est du territoire située entre Bangui et Bria qui est une région cotonnière particulièrement dépourvue de protéines animales et où les graines de coton doivent constituer un appoint intéressant pour la pisciculture, soit comme nourriture artificielle, soit comme engrais.

Deux foyers sont prévus au Cameroun :

— un dans la région forestière avec Yaoundé comme centre ;

— un dans la région des plateaux de l'Ouest-Cameroun.

Quatre foyers sont prévus en A.O.F. :

— un en moyenne Côte d'Ivoire, dans la région de Bouaké ;

— un en Haute Volta, dans la région de Ouagadougou, pour la mise en valeur piscicole des retenues d'eau établies dans des buts divers et qui représentent d'ores et déjà plusieurs milliers d'hectares ;

— un dans le Bas Dahomey, lié à un projet d'aménagement hydraulique du Delta de l'Ouémé ;

— un en Moyenne Guinée, dans la région comprise entre Mamou et Labé.

On appliquera, au moins au début, une méthode de pisciculture calquée sur la méthode mixte Belge, avec utilisation d'espèces de *Tilapia* locales (*T. nilotica*, *T. Galiloea*).

L'organisation de chaque foyer comporte, en principe :

— une station de pisciculture et d'instruction ;

— des centres d'alevinage et de démonstration ;

— une équipe de prospection.

Les stations de pisciculture et d'instruction sont destinées aux recherches et mises au point nécessitées par les conditions particulières de chaque région et à l'instruction des moniteurs et du personnel de propagande. Deux stations sont déjà construites à Brazzaville et à Yaoundé, une est en construction à Bangui, les projets concernant celles de la Haute Volta et du Bas Dahomey sont à l'étude.

Les centres d'alevinage et de démonstration sont destinés à produire des alevins pour les besoins de la région où ils sont installés et à montrer les conditions pratiques de création d'installations de pisciculture. Il en existe deux au Cameroun et deux en Oubangui. Les équipes de prospection ont pour rôle de déterminer, dans les régions choisies comme foyer de développement de la pisciculture, les endroits à vocation piscicole. Cette détermination est déjà réalisée dans la Vallée du Niari.

Tel est le schéma de l'organisation qui est en cours de réalisation. Il est encore trop tôt pour faire état des résultats pratiques obtenus. Je peux indiquer cependant, à titre d'exemple, qu'en A.E.F., dans la région de Brazzaville, plus de 600 étangs autochtones de quelques ares ont déjà été créés et qu'au Cameroun, dans la région de Founbam, il en existe maintenant plus de 2.000. A Founbam le développement de la pisciculture a été tellement rapide que le Service des Eaux et Forêts n'a pu arriver à fournir assez rapidement les alevins nécessaires à l'empoissonnement des étangs et qu'un véritable marché noir d'alevins s'était constitué de ce fait.

En terminant, je voudrais indiquer qu'en Afrique Noire la pisciculture, contrairement à ce qui se passe en Europe, ne donnera lieu à des exploitations spécialisées que dans des cas limités. Son développement est à envisager avant tout sous l'angle d'une pisciculture fermière ayant sa place comme une autre culture dans une exploitation agricole africaine améliorée. Elle doit entrer dans l'économie de la ferme et constituer une culture parmi les autres cultures.
